



## PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne, vendredi 24 avril 2020

## RÉUNION BILATÉRALE TRANSFRONTALIÈRE

### Contrôle de mesures dans la frontière franco-brésilienne

Mardi 21 avril, une délégation française multipartite s'est rendue au pont binational à Saint-Georges de l'Oyapock afin de faire un point à la frontière avec des représentants brésiliens après un mois de restrictions de circulation et de leur présenter le nouveau dispositif mis en place par les forces de sécurité guyanaises.

Depuis les décisions de fermeture sur la frontière franco-brésilienne fin mars, la situation Covid a évolué : la propagation s'est étendue au Brésil et 6 cas sont confirmés à Oiapoque. Cette situation a conduit le préfet de la région Guyane à prendre des mesures fortes pour garantir l'effectivité de la fermeture de la frontière afin de freiner l'arrivée du virus à Saint-Georges, qui compte désormais 1 cas positif qui devrait rejoindre l'Hôtel Du Fleuve à Sinnamary cet après midi.

Les services de l'État en Guyane ont donc réuni une délégation composée de responsables de la sécurité (FAG, PAF, Gendarmerie, Douanes) et de la santé (ARS et CDPS de SGO). Les autorités brésiliennes de sécurité et de santé d'Oiapoque ont notamment été invitées à échanger sur les exceptions consenties à la circulation des personnes et des marchandises en cette période de confinement strict.

### S'ASSURER DE LA FERMETURE DE LA FRONTIÈRE FRANCO-BRÉSILIENNE

En raison de la difficulté à contrôler en permanence et en tous points la circulation sur le fleuve Oyapock, ainsi qu'en raison du passage encore quotidien de certains piroguiers, les services français interdisent toute circulation de pirogues d'une rive à l'autre.

Cette volonté d'appliquer fermement les décisions de fermeture de frontière se traduit notamment par le renforcement des contrôles réalisés sur le fleuve avec l'appui de militaires des FAG et de nouveaux moyens d'interception. Les mesures prises à l'encontre des contrevenants seront plus fortes pouvant aller jusqu'à la saisie conservatoire de leur moyen de transport.

La circulation de pirogues françaises sur la rive française demeure autorisée de manière dérogatoire si les personnes à bord respectent les mesures liées au confinement (attestation et distance sociale). Ces autorisations feront l'objet d'une explication traduite en portugais à la partie brésilienne, accompagnée d'exemples d'attestation.

Le pont binational a été désigné comme point de passage unique pour les échanges marchandises qui restent autorisés, mais plus aucun franchissement de la frontière ne sera possible pour les personnes hormis certains cas exceptionnels.

## **UN POINT DE PASSAGE SANITAIRE EXCEPTIONNEL SUR LE PONT BINATIONAL**

La fermeture de la frontière s'appuiera sur la coopération sanitaire franco-brésilienne pour traiter les urgences sanitaires. Une liaison directe entre médecins d'Oiapoque et de Guyane permettra de déterminer la prise en charge ces urgences vitales et de solliciter des autorités françaises un laissez-passer exceptionnel. Cette possibilité sera étendue aux malades chroniques suivis au CDPS de Saint-Georges après avis médical et validation de l'ARS.

Durant cette situation de pandémie, les autres patients suivis régulièrement sur l'autre rive du fleuve prendront leurs dispositions pour poursuivre leur suivi médical sur leur rive habituelle de résidence.

## **SITUATION SUR LA COMMUNE DE CAMOPI**

Les passages de pirogues entre les deux rives sont également interdits dans le secteur Camopi/Vila-Brasil. Les Forces Armées de Guyane et la Gendarmerie Nationale patrouillent quotidiennement sur les berges et le bourg afin de faire respecter l'interdiction des déplacements fluviaux et d'accès à la zone réglementée du sud Guyane.

Par ailleurs l'armée brésilienne réalise de son côté quotidiennement des patrouilles fluviales et intensifie sa présence vers Ilha-Bela, afin de contrôler la circulation sur sa rive.

Enfin, les autorités françaises ont demandé formellement au Brésil l'activation rapide de leur centre de soins à Vila-Brasil pour que leurs ressortissants puissent être soignés sans avoir à traverser la frontière.

## **Contact presse**

## **Service Régional de la Communication Interministérielle**

[communication@guyane.pref.gouv.fr](mailto:communication@guyane.pref.gouv.fr)  
[www.guyane.gouv.fr](http://www.guyane.gouv.fr)